

## Avis et témoignages sur les programmes d'échanges type erasmus

Par **Caro line**, le **12/08/2013** à **16:28**

Bonjour à tous !!

Ma question concerne le programme Erasmus, ou tout autre programme d'échange qui permet aux étudiants de faire un ou deux semestres à l'étranger.

Y a t'il des étudiants parmi vous qui pourraient me faire part de leurs expériences ?

Je me demande comment cela se passe au niveau des notes, financièrement, le logement, quelle est la meilleure année selon vous pour partir etc.

Je pose la question ici puisque l'administration de ma fac est indisponible pour l'instant..

Merci par avance !

Par **lildou09**, le **12/08/2013** à **17:09**

salut caro je pense tu devrais insister au niveau de l'administration de ta fac c'est convenable je crois

Par **Caro line**, le **12/08/2013** à **17:40**

Tu as raison, mais comme dit plus haut l'administration est indisponible et je ne trouverais que des infos de procédure, dans l'immédiat je cherche plus des témoignages d'étudiants.

Par **Yn**, le **13/08/2013** à **10:29**

Salut, je ne suis pas parti dans le cadre des programmes universitaires, mais quelques remarques :

Si tu pars en Erasmus, dis-toi que tu perdras une année en France. Si je prends l'exemple du droit privé, le programme, de la L1 au M1 (et surtout L2-M1) se construit par strates successives, il est par exemple inutile d'étudier les contrats spéciaux si tu ne connais pas le cours de théorie générale.

Autre exemple, il serait illogique de choisir le droit international privé spécial au S10 si tu n'as pas assisté aux cours de théorie générale du DIP au S9.

Ainsi, partir une année, ou un même un semestre, occasionnera nécessairement des lacunes. Certes, ta maîtrise de l'anglais sera meilleure mais elle ne compensera pas les lacunes accumulées aux yeux des directeurs de M2.

Voilà pourquoi de très nombreux Erasmus partent en M1, le valident, et font un second M1 en France l'année suivante afin d'avoir un dossier solide pour les M2.

En conclusion, si tu souhaites partir en Erasmus, ajoute une année supplémentaire à ta formation juridique.

Par ailleurs, tu as d'autres alternatives. Les vacances d'été sont longues, globalement de mai à septembre si tu ne passes pas par la case rattrapages. J'ai personnellement profité plusieurs fois de ces longues périodes pour partir aux Etats-Unis, faire un petit boulot sans oublier de m'offrir des vacances, et je pense avoir acquis un bon niveau d'anglais.

Plus proche de toi, l'Angleterre constitue une destination parfaite pour les étudiants souhaitant travailler l'été (réception, bar, hôtel, restauration, ...)

Je t'invite donc à envisager cette voie, il te suffira ensuite de faire sanctionner ton niveau d'anglais par le TOEIC et éventuellement plus tard le TOEFL.

Par **Caro line**, le **13/08/2013** à **15:26**

Bonjour !

Merci beaucoup pour cette intervention !

Vous avez raison en tout point, je ne voudrais justement pas perdre d'année donc l'été est plus favorable pour partir (puis si en plus on a l'occasion d'être payé c'est tout benef !)

Merci !

Par **Caro line**, le **13/08/2013** à **15:43**

Pouvez vous me dire comment vous avez trouver un job d'été là bas ? les RU m'intéressent mais je vois qu'il y a énormément d'arnaques quant au placement, logement etc..